



République Française
Département de la Haute-Savoie
Commune de CUVAT

Révision du Plan Local d'Urbanisme

REUNION PUBLIQUE d'information et de débat

Du diagnostic du territoire ...
... à l'émergence du projet politique.



Bienvenue à tous !



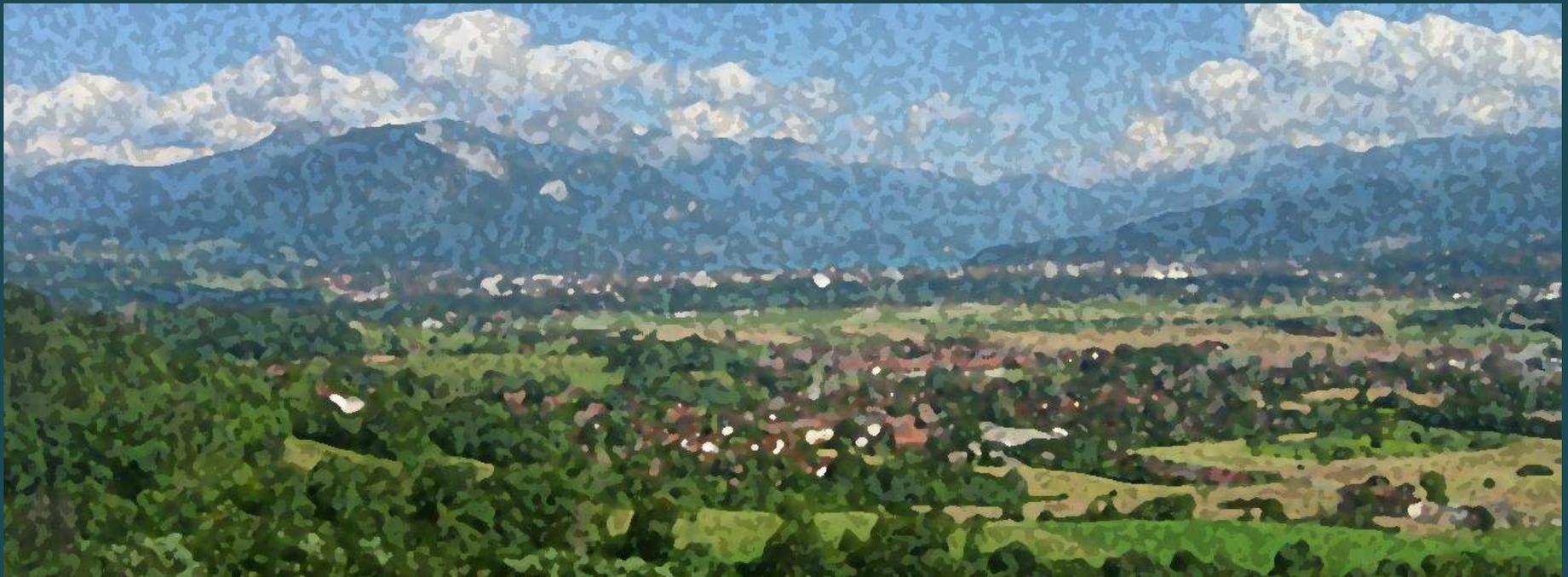
ORGANISATION DE LA SOIREE

- Introduction de Monsieur le Maire.
- Rappel par l'urbaniste du contexte et du processus de révision du PLU.
- Exposé synthétique des éléments de diagnostic et présentation du projet politique.
- Echanges et débat avec vous sur les orientations retenues par le Conseil municipal.
- Temps de réunion : au plus 2 heures.

POURQUOI UNE RÉVISION DU PLU ?

- Maîtriser notre développement pour ne pas subir.
- Mettre en compatibilité notre PLU avec le SCOT du Bassin annecien.
- Trouver une place au sein de la CC du Pays de Cruseilles et participer, dans notre intérêt, à son organisation.
- Intégrer les enjeux du développement durable pour notre qualité de vie.

UN NOUVEAU REGARD S'IMPOSE SUR NOTRE DÉVELOPPEMENT



Où vivons-nous ?

Au sein d'un bassin de vie exceptionnel ...



... et demain ?

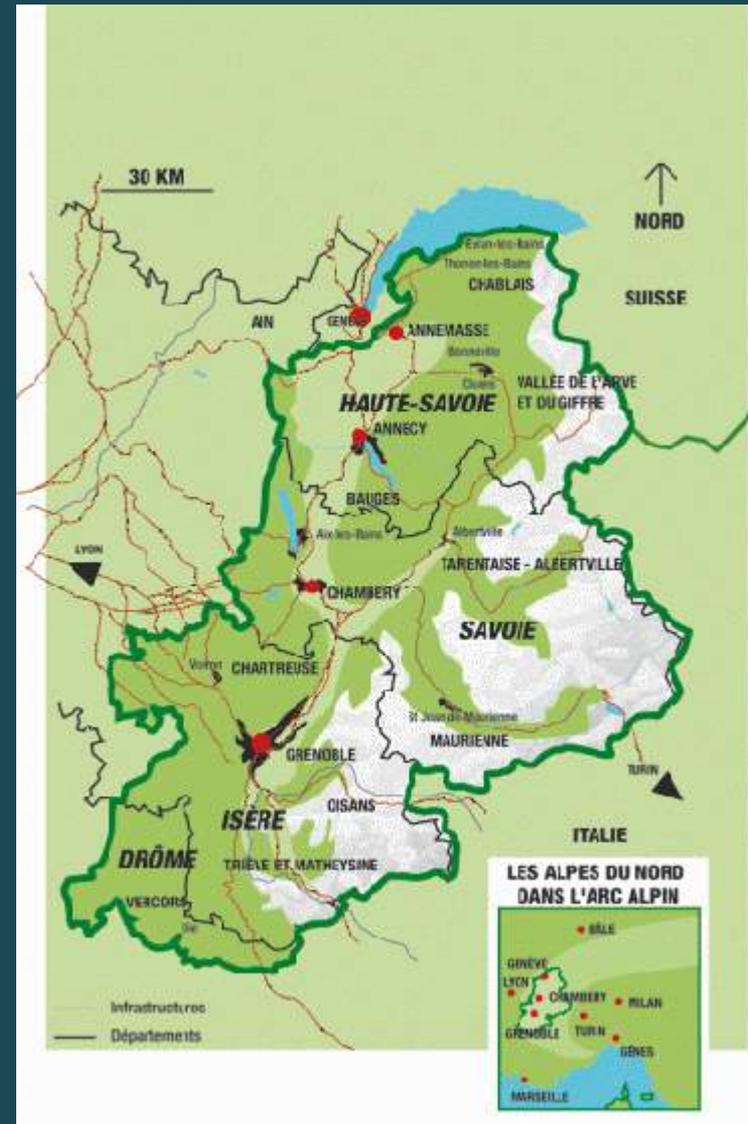
Le contexte territorial...

L'arc alpin et ses métropoles :

- Aire métropolitaine lyonnaise,
- Agglomération genevoise,
- Sillon Alpin (espaces de coopération et grands territoires).

La Haute-Savoie et l'espace transfrontalier :

- Une région dynamique et attractive, mais un espace contraint et limité.
- Un territoire riche et fragile, par ses contrastes et ses diversités.
- Un bassin de vie exceptionnel.



LA NÉCESSITÉ D'UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE...



Des préoccupations sociétales prégnantes...

- Les limites de la ressource
- La consommation de l'espace
- Les enjeux de la mobilité
- La biodiversité
- L'accessibilité au logement
- La qualité de vie
- La banalisation des paysages



Le développement durable...

Une nécessité et une urgence face ...

...aux dysfonctionnements en cours

"Un mode de développement qui réponde aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".



(Rapport BRUNTLAND 1986)

Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

LA LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU)

du 13/12/2000

Un texte majeur, qui a rénové le cadre juridique des politiques urbaines ...

Une "révolution culturelle" dans l'aménagement du territoire...

DEVELOPPEMENT DURABLE
ET QUALITE DE VIE

COHERENCE ET EQUILIBRES

SOLIDARITE ET PARTAGE

Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

LA LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU)

du 13/12/2000

Un texte majeur, qui a rénové le cadre juridique des politiques urbaines ...

Une "révolution culturelle" dans l'aménagement du territoire...

DEVELOPPEMENT DURABLE
ET QUALITE DE VIE

COHERENCE ET EQUILIBRES

SOLIDARITE ET PARTAGE

Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

LES LOIS "GRENELLES"

des 23/07/2009 et 12/07/2010

Le développement durable érigé en "priorité nationale"

MAITRISER LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS SOCIETALES EN COURS

PRÉSERVER ET GÉRER LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX NATURELS

PRÉSERVER LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT TOUT EN STIMULANT L'ÉCONOMIE



Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

LA LOI ALUR

du 24/03/2014



A word cloud containing various terms related to the ALUR law, including: PROPRIÉTAIRES, URBANISME, LOI ALUR, LOGEMENTS SOCIAUX, GARANTIE UNIVERSELLE, COPROPRIÉTÉS, RÉGULER, TRANSPARENCE, CONSTRUIRE, INNOVER, ENCADREMENT DES LOYERS, PROPRIÉTAIRES, #ALUR, LOCATAIRES, ÉCOLOGIQUE, GARANTIE UNIVERSELLE, URBANISME, SIMPLIFICATION, SYNDICS, ÉTALEMENT URBAIN, LOGEMENTS SOCIAUX, ENCADREMENT DES LOYERS.

*Moderniser l'urbanisme dans une perspective
de transition écologique des territoires*

PRÉSERVER LES ESPACES
NATURELS ET AGRICOLES

OPTIMISATION DE L'USAGE DE L'ESPACE

RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

LUTTER CONTRE
L'ÉTALEMENT URBAIN

MAITRISE DE L'URBANISME COMMERCIAL

UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE...



Un territoire qui s'organise...

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin annécien

- Un cadre de cohérence et référence pour les différentes politiques menées sur un territoire, sur les thèmes de l'habitat, des déplacements, des équipements commerciaux, de l'environnement et de l'organisation de l'espace,...

Le futur PLU de CUVAT aura une obligation de compatibilité avec ce dernier...



Un territoire qui s'organise...

Ce que dit le SCOT du Bassin Annécien :

- La CCPC doit permettre l'accueil d'environ 1.750 logements à l'échéance de 20 ans.
- CUVAT est identifiée comme étant une commune de rang D, c'est à dire comme village ou petit pôle de proximité.
- Pour la consommation foncière à vocation d'habitat, de voirie et d'équipements, le DOO du SCOT précise que l'urbanisation :
 - ne peut excéder 48 ha (à répartir entre les communes d'Andilly, Cercier, Cuvat, Cernex, Copponex, Le Sappey, Menthonnex en Bornes, Saint-Blaise, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux, et Vovray-en-Bornes),
 - doit avoir une densité moyenne d'environ 20 log./ha dans les nouvelles opérations.

A LA BASE DU PROJET DE TERRITOIRE...

LE DIAGNOSTIC



LES GRANDS THEMES DU DIAGNOSTIC

EQUIPEMENTS / RESEAUX

ECONOMIE LOCALE /

EMPLOIS

PAYSAGE

BIODIVERSITE /

DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

POPULATION /
LOGEMENTS

POPULATION / LOGEMENTS

Une attractivité très forte de la commune qui s'est traduite jusqu'à présent par un dynamisme démographique porteur d'équilibres

Une croissance future à encadrer quantitativement, qualitativement et spatialement :

- Quelle perspective d'évolution démographique à échéance du PLU ?
- Mais surtout quels types de logements ?
- Quelle répartition spatiale ?

LES GRANDS THEMES DU DIAGNOSTIC

EQUIPEMENTS / RESEAUX

ECONOMIE LOCALE /

EMPLOIS

PAYSAGE

BIODIVERSITE /

DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

POPULATION /
LOGEMENTS

ECONOMIE LOCALE ET EMPLOI

Le développement des zones d'activités

Le renforcement d'une offre commerciale et de services de proximité, en mixité avec l'habitat.

Le développement de l'activité touristique et des loisirs de proximité.

Le maintien de l'activité agricole sur le territoire communal.

LES GRANDS THEMES DU DIAGNOSTIC

EQUIPEMENTS / RESEAUX

ECONOMIE LOCALE /

EMPLOIS

PAYSAGE

BIODIVERSITE /

DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

POPULATION /

LOGEMENTS

EQUIPEMENTS / RESEAUX



Des besoins en équipements et services publics à anticiper au regard :

- de l'évolution démographique et urbaine, récente et projetée.
- des attentes d'une population plus diverse et aux aspirations plus urbaines ou périurbaines.

Des besoins identifiés et des projets en cours en faveur d'un renforcement de la proximité des services

Des équipements et espaces publics futurs (éventuels), à localiser « au plus près » de la population

LES GRANDS THEMES DU DIAGNOSTIC

EQUIPEMENTS / RESEAUX

ECONOMIE LOCALE /

EMPLOIS

PAYSAGE

BIODIVERSITE /

DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

POPULATION /
LOGEMENTS

TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

Enjeux



Une réflexion amorcée pour développer une liaison de transports collectifs transfrontalière, à accompagner d'une réflexion pour le développement des transports partagés (co-voiturage...).



La poursuite du développement du réseau "modes doux".



En absence d'un TC performant, un enjeu de limitation des déplacements automobiles de proximité.



Le renforcement de la capacité de stationnement.



La poursuite de l'aménagement du réseau de voiries .



L'intégration de la question de la mobilité dans tous les projets de développement.

LES GRANDS THEMES DU DIAGNOSTIC

EQUIPEMENTS / RESEAUX

ECONOMIE LOCALE /

EMPLOIS

PAYSAGE

BIODIVERSITE /

DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

POPULATION /
LOGEMENTS

PAYSAGE

- Le maintien du caractère naturel et boisé du paysage naturel majeur.
- La lisibilité du paysage rural dit de "nature ordinaire" et le maintien des espaces "ouverts".
- Le confortement de "l'urbanité" des zones bâties, et le traitement des franges de l'urbanisation.
- Le confortement du chef Lieu, par la densification du bâti, et le développement d'espaces publics
- La structuration urbaine des abords de la RD1272
- L'insertion paysagère de la future ZAE des Voisins
- La préservation et la valorisation du patrimoine bâti.

LES GRANDS THEMES DU DIAGNOSTIC

EQUIPEMENTS / RESEAUX

ECONOMIE LOCALE /

EMPLOIS

PAYSAGE

BIODIVERSITE /

DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

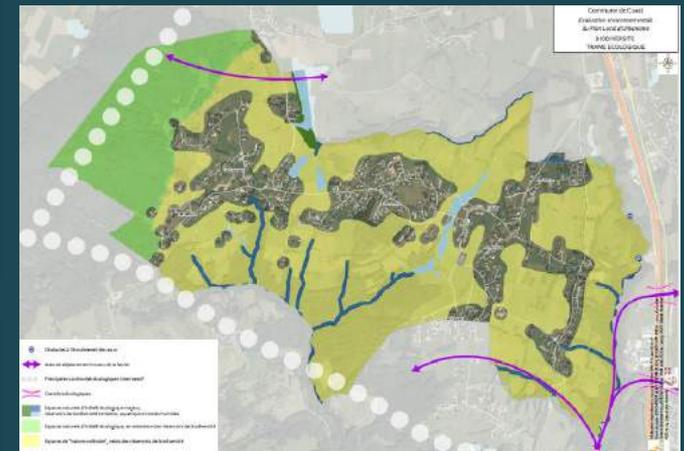
POPULATION /
LOGEMENTS

BIODIVERSITE / DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

La dynamique fonctionnelle des espaces naturels et agricoles, notamment au niveau des continuités écologiques « inter-massif » et des axes de déplacement locaux de la faune.

La diversité des milieux au sein des espaces dits de « nature ordinaire » et en extension des réservoirs de biodiversité.

La fragmentation des milieux par une diffusion du bâti



Enjeux

COMME FONDEMENT DU PROJET COMMUNAL...

LES GRANDS ENJEUX TRANSVERSAUX

Enjeux 1

Le renforcement et l'organisation de la vie de village ...

... Pour relever les enjeux démographiques et de mobilité de demain

⇒ *au profit de la qualité de vie des habitants actuels et futurs et d'un fonctionnement plus soutenable.*

Enjeux 2

Le confortement de l'activité économique ...

... un potentiel de développement d'une économie présente : agriculture, tourisme, loisirs, artisanat, commerces, services,

⇒ *au profit de la vie et de l'animation de la commune*

COMME FONDEMENT DU PROJET COMMUNAL...

LES GRANDS ENJEUX TRANSVERSAUX

Enjeux 3

La protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager

... des milieux naturels, agricoles et du patrimoine paysager à préserver et à valoriser,
... un mode de développement qui doit conforter la qualité du cadre de vie et limiter son impact environnemental

⇒ *au profit de la vie et de l'animation de la commune.*

Un nouveau regard s'impose sur notre développement

LE PROJET POLITIQUE



DU CONTEXTE TERRITORIAL...

... au projet de territoire pour CUVAT

Des évolutions
accentuées,
des phénomènes
exacerbés...

Une forte attractivité résidentielle
Un cadre de vie à préserver
Une économie locale à soutenir

La nécessité d'une vision plus « durable » et maîtrisée
de notre développement



Des tendances à
accompagner
et à maîtriser
pour définir...

Un projet pour le cadre de vie
Un projet pour la qualité de vie
Un projet pour la mobilité

A la base du projet de révision du PLU : un projet politique porteur de développement durable

"L'ambition première d'un projet territorial de développement durable est d'engager le territoire, ses acteurs et ses habitants

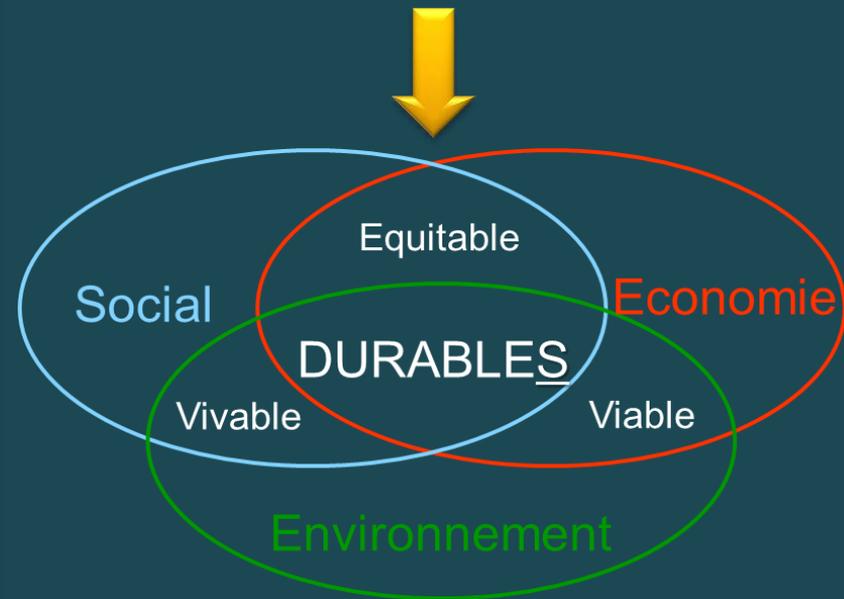
dans une démarche d'amélioration continue

guidée par les finalités du développement durable"

(Cadre national de référence pour des projets territoriaux de développement durable).

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

la convergence de trois préoccupations d'ordre



Qu'est-ce-que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ?

Pièce obligatoire du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est une « **charte politique** » d'aménagement du territoire communal, qui doit :

- respecter les principes **d'équilibre** et de **durabilité** (articles L. 101-1 et L. 101-2 du Code de l'Urbanisme).
- être **compatible avec les orientations du SCOT** du Bassin annécien.

Sur le fond

Sur la forme

Le PADD constitue une **pièce obligatoire** du dossier de PLU. Bien que **non opposable** aux permis de construire, il est essentiel dans la **cohérence du document d'urbanisme** : les autres pièces du PLU qui ont une valeur juridique doivent être en cohérence avec le PADD.

Qu'est-ce-que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ?

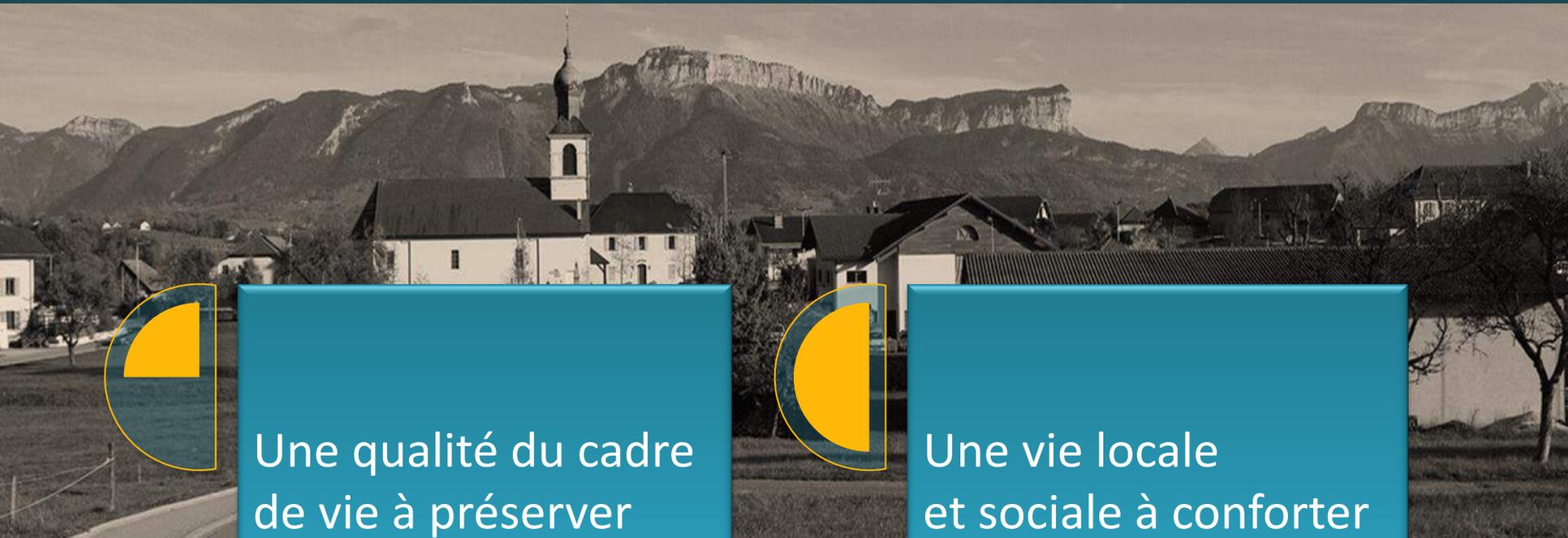
Fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Les 3 objectifs du PADD

Arrêter les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

Définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Des enjeux aux orientations du PADD :



Une qualité du cadre
de vie à préserver

AXE 1



Une vie locale
et sociale à conforter

AXE 2

LE PADD :

des objectifs déclinés en orientations ...

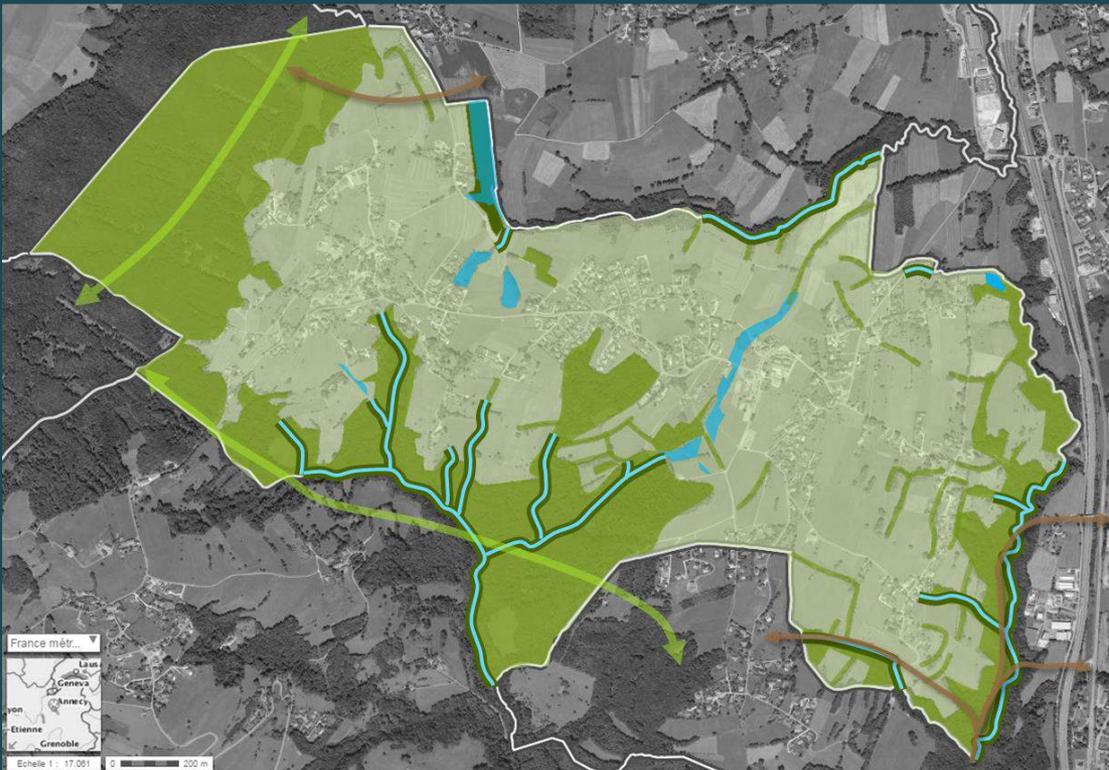
I Une qualité du cadre de vie à préserver

LES OBJECTIFS DECLINES

1

Mieux prendre en compte l'environnement dans l'aménagement de la commune

Mieux prendre en compte l'environnement dans l'aménagement de la commune



a. Préserver les fonctionnalités écologiques du territoire communal.

b. Œuvrer pour limiter les pollutions et les nuisances, et prendre en compte les risques naturels et technologiques.

c. Soutenir une gestion "raisonnée" de la ressource, et promouvoir les économies d'énergie.

LE PADD :

des objectifs déclinés en orientations ...

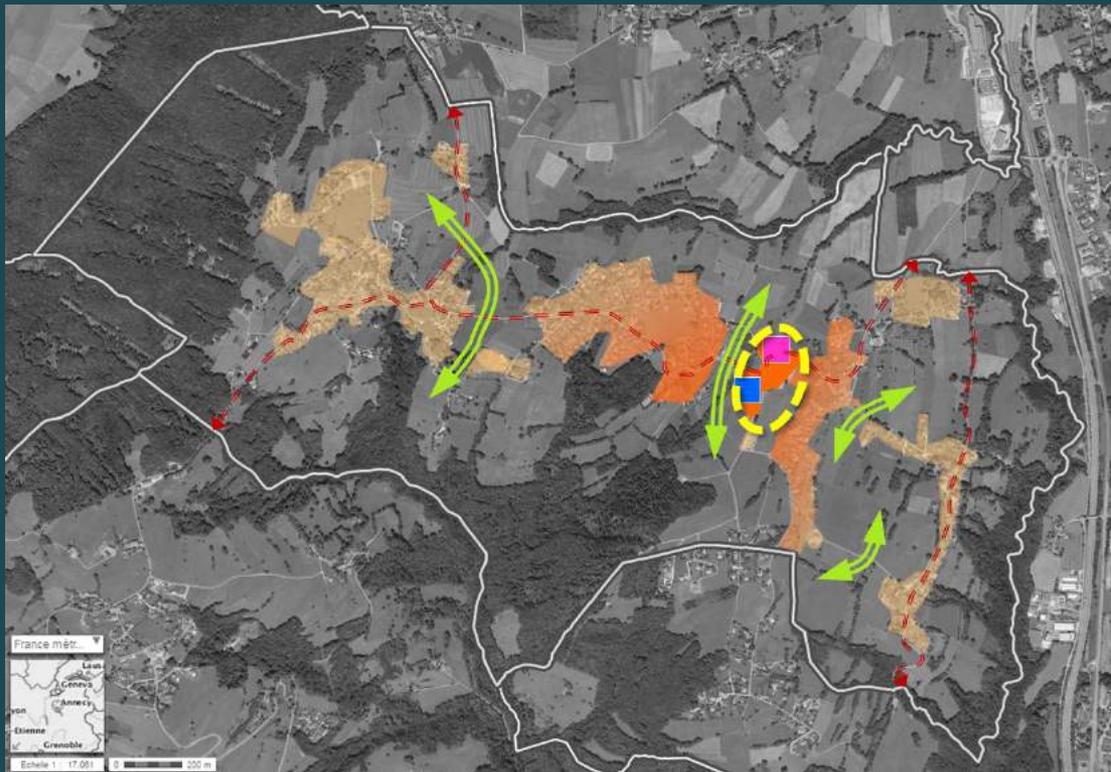
1 Une qualité du cadre de vie à préserver

LES OBJECTIFS DECLINES

Mieux prendre en compte l'environnement dans l'aménagement de la commune

2 Valoriser et conforter l'armature villageoise de CUVAT

Valoriser et conforter l'armature villageoise de CUVAT



a. Poursuivre la valorisation du patrimoine architectural et villageois

b. Contenir le développement de l'urbanisation avec une préoccupation qualitative accrue et un souci de l'économie de l'espace

c. Permettre à terme un confortement qualitatif et structuré du chef lieu

LE PADD :

des objectifs déclinés en orientations ...

1b

Contenir le développement de l'urbanisation avec une préoccupation qualitative accrue et un souci de l'économie de l'espace

Éléments de cadrage :



48 ha, alloués par le SCOT aux communes de rang D de la CCPC, soit \approx 6,5 ha pour CUVAT



Objectif de modération de la consommation d'espace : une diminution de 80% par rapport aux tendances passées :

\approx 40 ha consommés entre 2005 et 2016

\approx 7 ha consommés depuis l'opposabilité du SCOT

Projet de PLU :



Échéance du PLU :

0,25 ha en extension de l'enveloppe urbaine actuelle dédié aux logements et services de proximité

4,5 ha dédiés au confortement des activités touristiques et artisanales en extension de l'enveloppe urbaine actuelle (ZAE des Voisins)

0,5 ha dédié au confortement des équipements

Optimisation des espaces disponibles au sein de l'enveloppe urbaine

LE PADD :

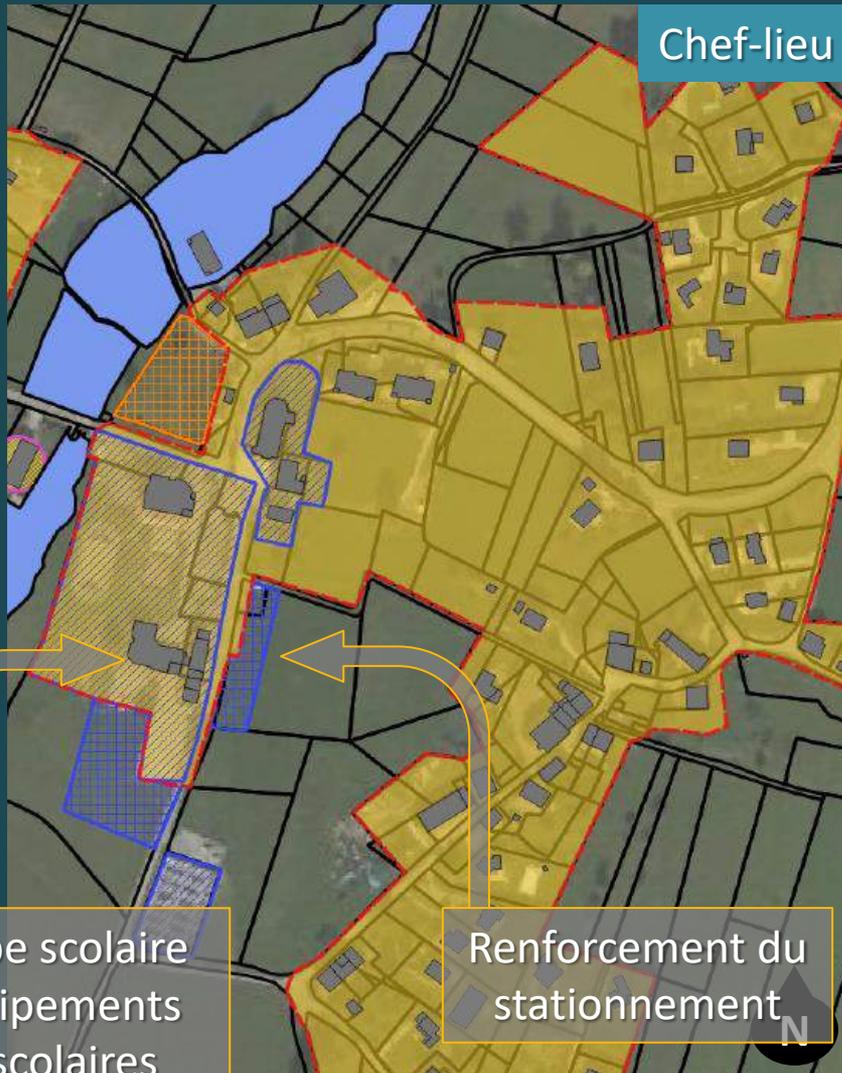
des objectifs déclinés en orientations ...

II Une vie locale et sociale à conforter

LES OBJECTIFS DECLINES

1 Soutenir le renforcement des fonctions villageoises de Cuvat

Soutenir le renforcement des fonctions villageoises de Cuvat



a. Veiller au maintien d'un équilibre social et générationnel de la population

b. Œuvrer pour un cadre d'équipements et de services adapté au développement envisagé de la commune

LE PADD :

des objectifs déclinés en orientations ...

II Une vie locale et sociale à conforter

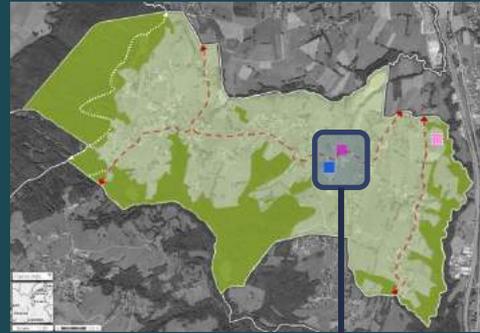
LES OBJECTIFS DECLINES

Soutenir le renforcement des fonctions villageoises de Cuvat

2

Valoriser les atouts économiques de la commune au profit de l'emploi et de l'animation du village

Valoriser les atouts économiques de la commune au profit de l'emploi et de l'animation du village



a. Soutenir l'installation de services de proximité au chef lieu

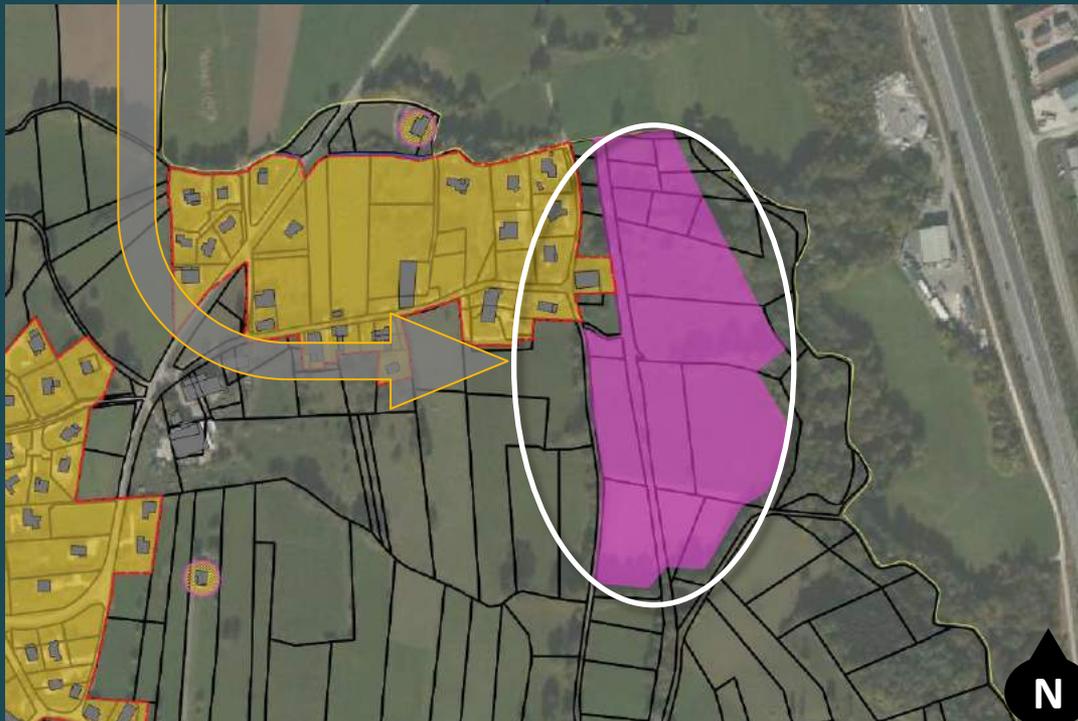
Services de proximité au chef-lieu



Valoriser les atouts économiques de la commune au profit de l'emploi et de l'animation du village



ZAE des Voisins



a. Soutenir l'installation de services de proximité au chef lieu

b. Contribuer au développement du pôle emblématique régional identifié par le SCOT du Bassin Annécien

Valoriser les atouts économiques de la commune au profit de l'emploi et de l'animation du village



a. Soutenir l'installation de services de proximité au chef lieu

b. Contribuer au développement du pôle emblématique régional identifié par le SCOT du Bassin Annécien

c. Maintenir la pérennité de l'activité agricole sur la commune

d. Soutenir une gestion raisonnée de la forêt

e. Permettre le développement du tourisme vert et des loisirs

MERCI DE VOTRE ATTENTION



A vous la parole ...